

LES
RDV
DE
GRENELLE



Travail et emploi : situation et perspective



LA CONJONCTURE DU MARCHÉ DU TRAVAIL AU 1^{ER} TRIMESTRE 2019



DARES
direction de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques

Au 1^{er} trimestre 2019, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) ralentit légèrement en France à +0,3 %, après +0,4 % le trimestre précédent. Le pays a été moins exposé au ralentissement de la demande étrangère que ses partenaires européens : le PIB de la zone euro avait en effet connu un « trou d'air » fin 2018 (+0,1 % au 3^e trimestre et +0,2 % au 4^e trimestre), avant de rebondir au 1^{er} trimestre (+0,4 %). Dans ce contexte, les créations d'emplois salariés accélèrent très sensiblement en France ce trimestre (+93 800 postes, soit +0,4 % par rapport au trimestre précédent), approchant ainsi la hausse historique enregistrée au 4^e trimestre 2017 (+95 800). Plusieurs facteurs contribuent particulièrement à cette embellie : des créations d'emplois toujours dynamiques dans le secteur tertiaire marchand, une reprise de l'emploi dans l'intérim ainsi que des effectifs qui accélèrent dans la construction. L'industrie continue quant à elle de créer des emplois,

à un rythme modéré. Dans ce secteur, les anticipations d'investissement pour 2019 sont par ailleurs en nette progression, signe que le climat conjoncturel est plutôt bien orienté. Grâce au dynamisme des créations d'emplois relativement solide, le taux de chômage poursuit sa baisse tendancielle pour se situer à 8,7 % ce trimestre (-0,1 point par rapport au 4^e trimestre 2018), soit son niveau le plus bas depuis dix ans. Cette décline progressive du taux de chômage s'accompagne d'une certaine amélioration de la qualité de l'emploi, le sous-emploi atteint notamment son plus bas niveau depuis 2006. En revanche, la progression des salaires reste modérée au regard des difficultés de recrutement déclarées par les chefs d'entreprise dans les trois secteurs de l'économie. Pour le moment, afin d'être plus attractifs, ces derniers sembleraient plutôt privilégier l'offre de contrats stables en embauchant davantage en CDI.

1 L'activité se redresse dans la zone euro après le « trou d'air » de 2018 et reste stable à un bon niveau en France

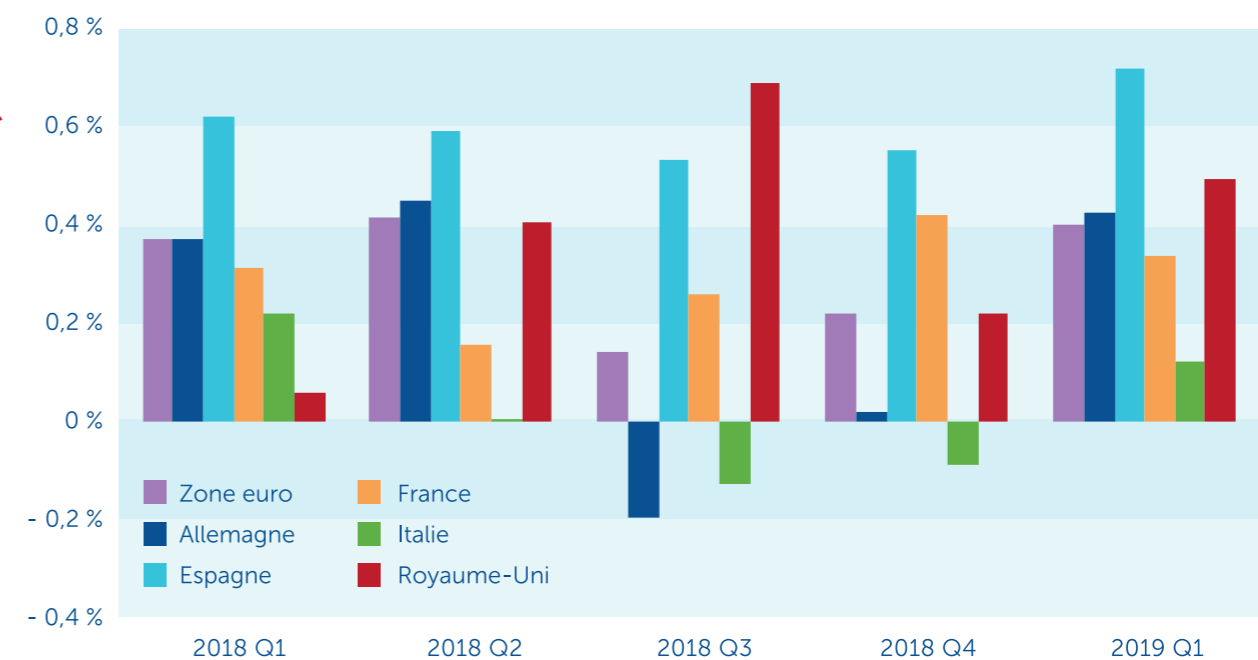
Au 1^{er} trimestre 2019, la croissance du produit intérieur brut (PIB) se redresse dans la zone euro à +0,4 % en variation trimestrielle, après le ralentissement enregistré au deux derniers trimestres 2018 (+0,1 % et +0,2 % aux 3^e et 4^e trimestres respectivement). Ce regain de croissance s'explique par la bonne progression de l'activité en Allemagne (+0,4 % au 1^{er} trimestre 2019, contre +0,0 % au 4^e trimestre 2018), portée par sa demande intérieure et, dans une moindre mesure, par la croissance en Italie qui sort de la récession technique du second semestre 2018 (+0,1 % au 1^{er} trimestre, après -0,1 % aux 3^e et 4^e trimestres 2018).

La France, qui s'était distinguée par de bonnes performances durant la fin d'année 2018 au regard de ce ralentissement généralisé de l'activité dans la zone euro, affiche une croissance à +0,3 % au 1^{er} trimestre 2019. Malgré le redressement du climat des affaires sur le début d'année, le rythme de croissance ressort néanmoins légèrement en-deçà de celui prévu par l'Insee qui anticipait une croissance de +0,4 %¹, le commerce extérieur

ayant davantage pesé sur la croissance que prévu. Pour le 2^e trimestre, l'activité en France devrait progresser à un rythme proche, les enquêtes de conjoncture des mois d'avril et mai reflétant un climat des affaires stable, au-dessus de sa moyenne de longue période, et l'indicateur de retournement indiquant un climat conjoncturel favorable².

Hors de la zone euro, l'activité accélère sensiblement au Royaume-Uni au 1^{er} trimestre (+0,5 %, après +0,2 %), un rebond qui devrait toutefois être très temporaire³. L'indicateur du climat économique britannique a d'ailleurs nettement reculé au cours du trimestre pour passer en-deçà de sa moyenne de long terme au mois d'avril. Combinée à l'éventualité d'un « hard Brexit » qui se renforce, cette détérioration des perspectives d'activité au Royaume-Uni risque de peser sur l'économie de la France et de ses principaux partenaires. Avec la nouvelle escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine⁴, les aléas internationaux susceptibles d'impacter l'activité du reste de l'année 2019 demeurent ainsi relativement importants.

Taux de croissance du PIB en volume - glissements trimestriels en %



Source : Eurostat - Données corrigées des variations saisonnières

2 Des créations d'emplois très dynamiques au 1^{er} trimestre

Au 1^{er} trimestre 2019, l'emploi salarié progresse solidement en France de +0,4 %, soit une création nette de 93 800 emplois, après +69 800 le trimestre précédent. Ce rythme de progression approche ainsi le record atteint au 4^e trimestre 2017 avec la création nette de 95 800 postes. Cette évolution du début d'année 2019 est en ligne avec l'amélioration du climat de l'emploi tout au long du trimestre.

Le dynamisme de l'emploi salarié est principalement portée par le secteur tertiaire marchand (+60 500 emplois hors intérim) et l'intérim qui repart à la hausse ce trimestre

(+7 700), après une année 2018 de recul ininterrompu de ses effectifs (-27 500 intérimaires sur l'ensemble de 2018). Les créations d'emplois se renforcent également dans le secteur de la construction pour atteindre 16 100 emplois au 1^{er} trimestre, soit son rythme de créations le plus élevé jamais atteint depuis 2008. Enfin, l'industrie confirme le redressement engagé durant plus de sept trimestres avec la création nette de 7 500 postes au cours du 1^{er} trimestre 2019. De son côté, l'emploi public continue d'être stable depuis trois trimestres consécutifs (+1 000 postes au 1^{er} trimestre).

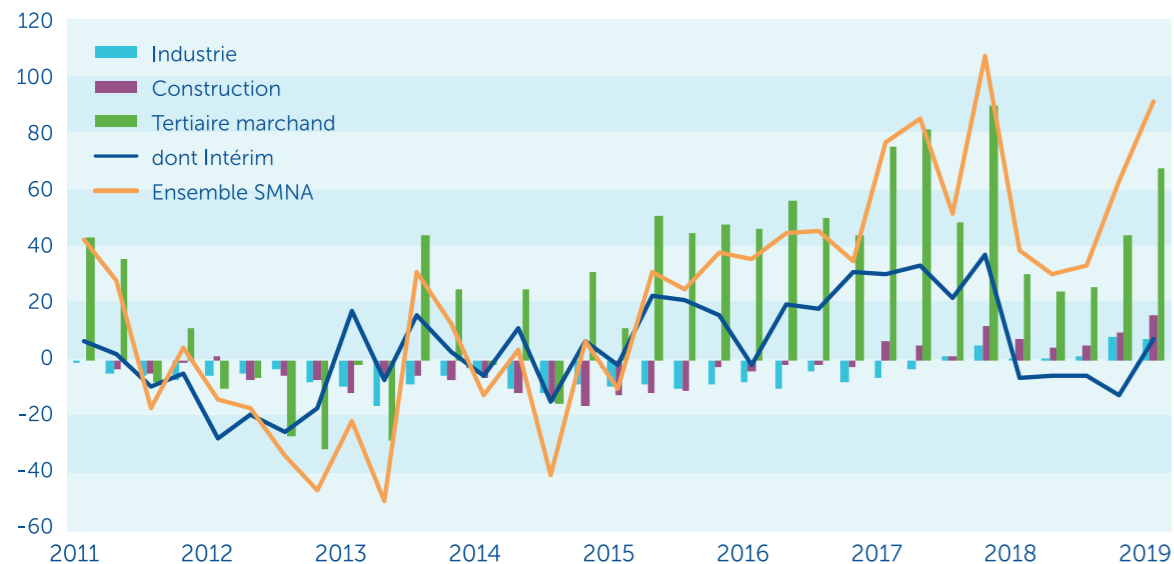
1 Note de conjoncture de l'Insee, mars 2019.

2 L'indicateur de retournement conjoncturel, calculé chaque mois par l'Insee, permet de détecter le plus tôt possible le moment où la conjoncture se retourne.

3 Ce rebond provient en effet essentiellement de la constitution de stocks en vue d'éventuelles difficultés suite à une sortie de l'Union européenne.

4 Un nouveau projet d'augmentation des tarifs douaniers de 10 % à 25 % sur certains produits chinois a été évoqué début mai par l'administration américaine.

Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole (SMNA) – glissements trimestriels en milliers

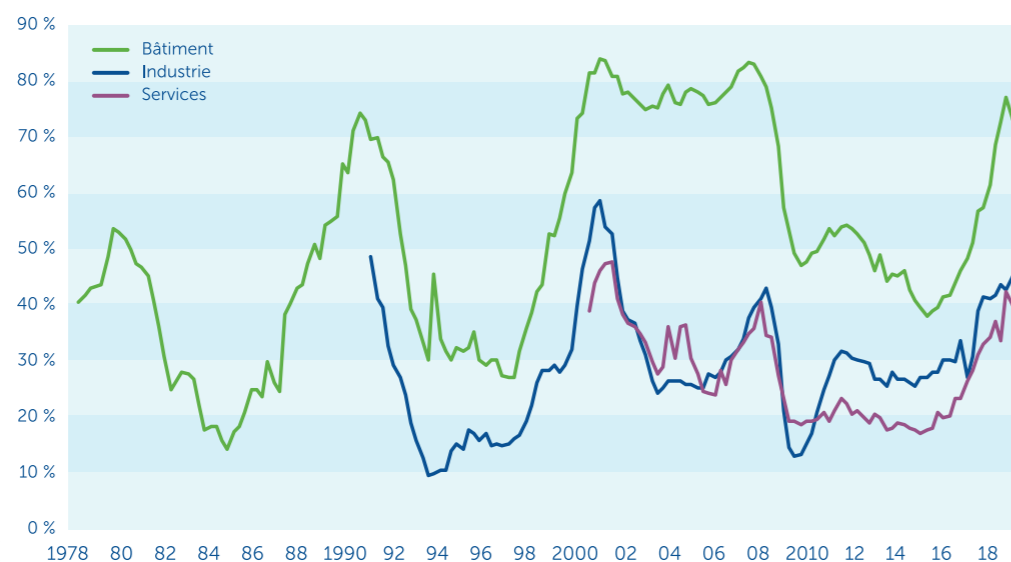


Champ : France hors Mayotte
Source : Insee, Dares Acoiss – Données corrigées des variations saisonnières en fin de trimestre

Pour l'ensemble de l'année 2019, les perspectives sont pour le moment plutôt favorables. Selon l'enquête « Besoins de Main-d'Œuvre » 2019⁵, le nombre de projets de recrutement pour 2019 est en progression de 15 % par rapport à 2018, soit 2,7 millions de projets d'embauche sur l'ensemble de l'année. Par secteur d'activité, les plus fortes augmentations d'intentions d'embauche se retrouvent dans la construction (+26 %) et dans l'industrie (+20 %). Le secteur des services reste toutefois le premier contributeur avec 63 % des besoins en main-d'œuvre déclarés.

En revanche, la part des recrutements jugés difficiles par les recruteurs augmente à 50 % en 2019, contre 44 % en 2018⁶. L'enquête trimestrielle de conjoncture de l'Insee confirme la prégnance de ces tensions, puisque les difficultés de recrutement se situent toujours à des niveaux particulièrement élevés en avril 2019, comparables à la période d'avant-crise de 2007.

Enquêtes de conjoncture – Difficultés de recrutement – en %



Champ : France.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

Parallèlement, les créations d'entreprises continuent de progresser sur le début d'année. Au cours du 1^{er} trimestre, plus de 200 500 entreprises -toutes tailles confondues- ont été créées, dont 104 000 hors micro-entreprises, soit les niveaux les plus élevés enregistrés depuis le début de

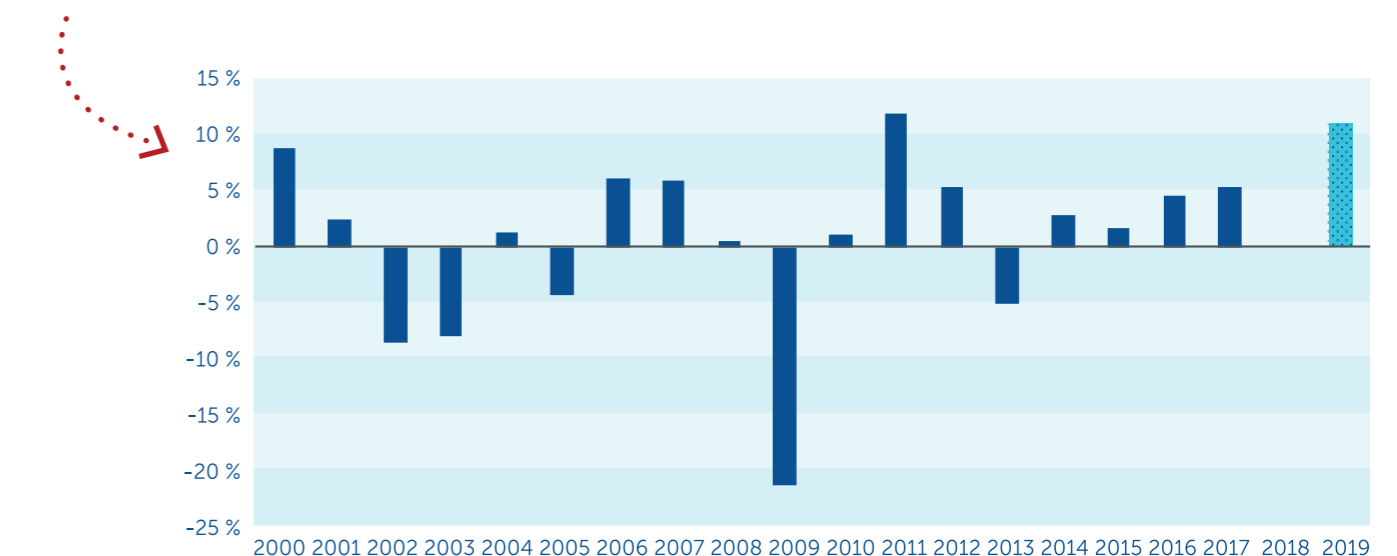
cette série en 2000. La pérennité des entreprises nouvellement créées progresse également quelque peu : en 2017, 75 % des entreprises créées trois ans auparavant étaient encore actives, contre 72 % pour celles créées en 2010⁷.

3 Des perspectives de nouveau favorables pour l'industrie française ?

En 2018, le ralentissement de l'activité en zone euro tient en grande partie aux difficultés qu'a connues l'industrie, en particulier en Allemagne et en Italie. Outre la baisse des exportations due notamment au ralentissement économique de la Chine, des facteurs plus spécifiques ont également joué (introduction de nouvelles normes antipollution et menaces d'imposition de nouveaux tarifs douaniers américains, qui ont pesé sur le secteur automobile allemand). Dans ce contexte, les perspectives d'activité des industriels français étaient entourées d'incertitudes en 2018, avec un climat des affaires dans l'industrie qui s'est dégradé tout au long de l'année, avant de se stabiliser début 2019. Malgré cela, les perspectives d'investissement

pour l'année 2019 dans l'industrie manufacturière sont plutôt favorables. D'une part, l'indice du climat des affaires dans l'industrie se redresse au mois de mai et l'indicateur de retournement indique un climat conjoncturel favorable. D'autre part, en avril, les industriels anticipent une hausse de 11 % de leurs investissements pour 2019⁸, après une stabilité en 2018⁹. La hausse la plus nette concerne le secteur automobile (+22 %) ¹⁰. Parmi les principales motivations à l'investissement, l'extension des capacités est de plus en plus citée par les chefs d'entreprise : l'indicateur correspondant augmente légèrement pour se situer au-dessus de sa moyenne de long terme, après plusieurs trimestres de stabilité.

Évolution annuelle de l'investissement en valeur dans l'industrie manufacturière – en %



Source : Insee, enquête sur l'investissement dans l'industrie, avril 2019.

Les tensions pesant sur l'offre sont en effet à des niveaux élevés chez les industriels. En dépit d'un léger recul depuis le début 2018, le niveau du taux d'utilisation des capacités de production indique que les entreprises du secteur continuent de solliciter de manière intensive leurs machines et équipements¹¹. Par ailleurs, la proportion d'industriels devant faire face à des difficultés de

recrutement est à un niveau très élevé (46 % en avril). La concrétisation de tels investissements pourrait ainsi jouer en faveur de l'emploi à moyen terme. Ces bonnes perspectives d'investissement sont par ailleurs favorisées par l'amélioration de la trésorerie à venir sur l'exercice 2019 grâce au cumul du CICE au titre de l'année 2018 et de la baisse des cotisations en 2019.

⁸ La prévision d'investissement d'avril est cependant susceptible d'être révisée à la baisse.

⁹ Insee, Enquête sur les investissements dans l'industrie – avril 2019.

¹⁰ La confrontation de ces résultats avec la récente enquête BPI-Rexecode menée auprès des PME de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (« Trésorerie, Investissement et croissance des PME », mai 2019) suggère que cette progression des perspectives d'investissements pour 2019 concernerait principalement les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire de l'industrie manufacturière.

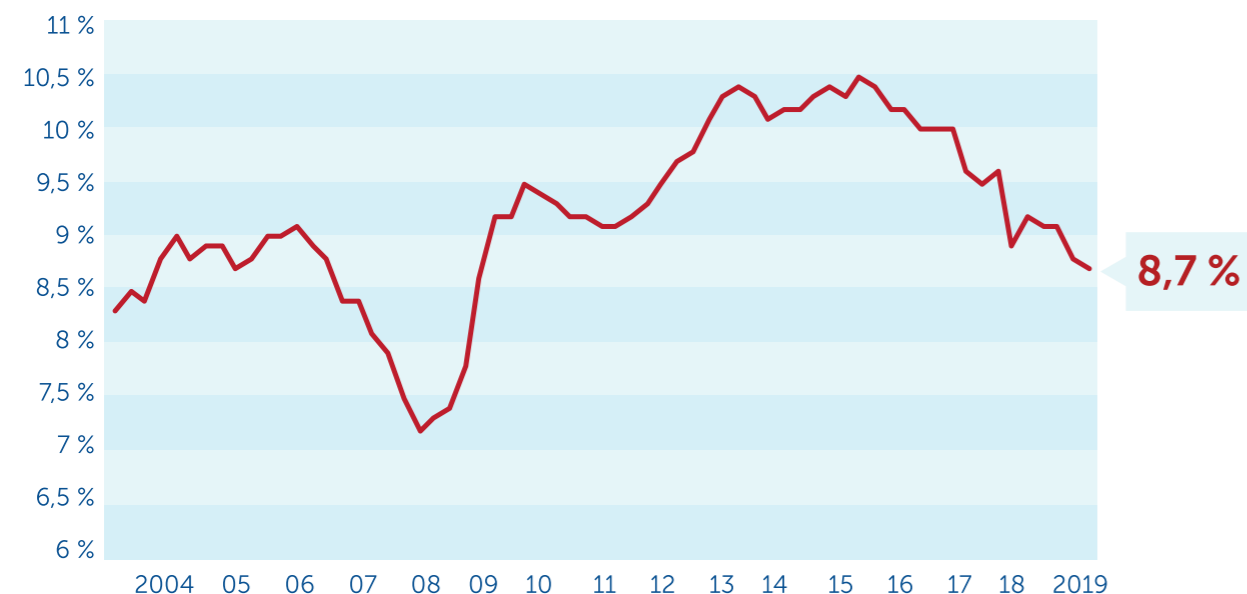
¹¹ En avril 2019, le taux d'utilisation des capacités de production (84,4 %) est supérieur à sa moyenne de long terme de 1,4 point.

4 Le taux de chômage recule légèrement au 1^{er} trimestre et poursuit sa baisse tendancielle

Au 1^{er} trimestre 2019, le taux de chômage au sens du BIT baisse de 0,1 point et s'établit à 8,7 % de la population active en France. Depuis son niveau le plus élevé atteint mi-2015, le taux de chômage poursuit sa baisse tendancielle (-1,8 point depuis le 2^e trimestre 2015,) et atteint donc, ce trimestre, son niveau le plus bas depuis le début 2009.

La baisse enregistrée au 1^{er} trimestre est portée par les personnes âgées de 25 à 49 ans (-0,3 point). Le taux de chômage des jeunes subit quant à lui un contrecoup (+0,5 point), après la baisse sensible du trimestre précédent (-1,8 point). Le taux de chômage augmente également chez les 50-64 ans (+0,3 point), un constat qui est toutefois à relativiser compte tenu du recul de leur taux d'activité (-0,3 point).

Taux de chômage au sens du BIT - en %

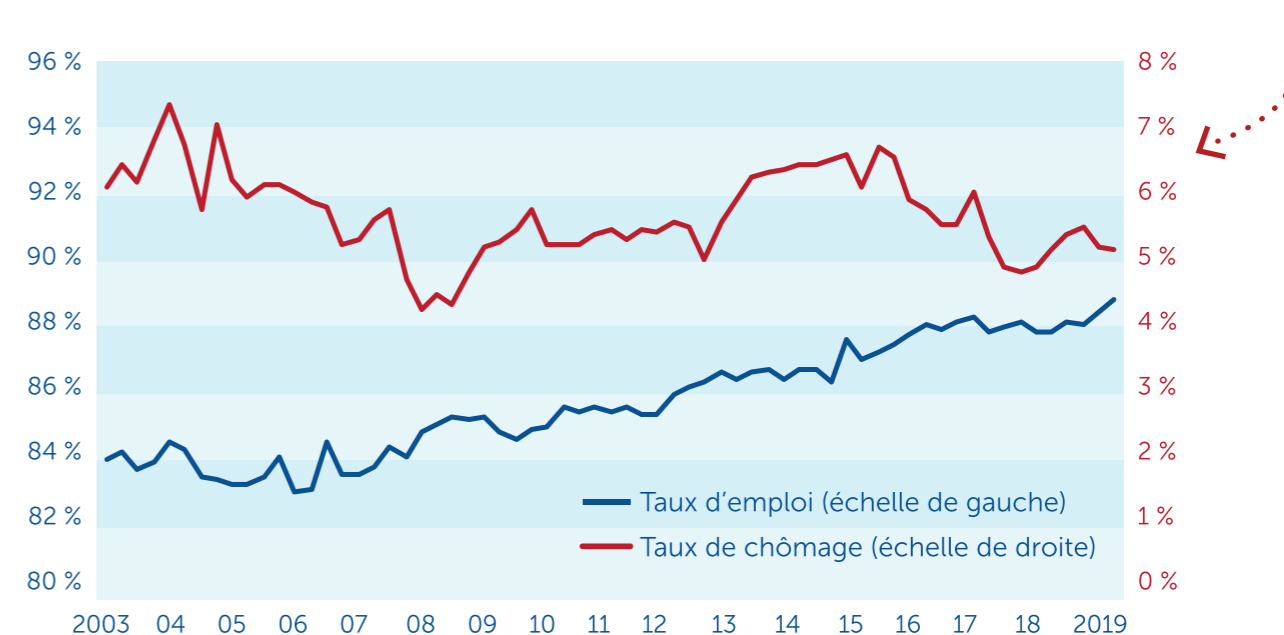


Champ : France hors Mayotte
Source : Insee, enquête Emploi - Données corrigées des variations saisonnières en moyenne trimestrielle

Par catégorie socioprofessionnelle, la situation des cadres sur le marché du travail demeure particulièrement privilégiée. Selon les dernières prévisions de l'Agence pour l'emploi des cadres¹² (Apec), le nombre de recrutements devrait continuer d'augmenter en 2019 (entre +2 % et +10 %), même si le rythme de progression atteindra difficilement celui des années précédentes (+11 % en 2018 et 10 % en 2017).

Ces perspectives d'embauches se font dans un contexte où le taux de chômage des cadres reste à un niveau relativement bas (autour de 3,4 % en 2018¹³). Cette situation s'observe plus globalement pour l'ensemble des plus qualifiés : le taux de chômage des personnes ayant un diplôme supérieur à Bac+2 s'élève à 5,2 % au 1^{er} trimestre 2019 et leur taux d'emploi affiche une tendance à la hausse quasi ininterrompue depuis 2005 pour ressortir à 88,9 % ce trimestre.

Taux d'emploi et taux de chômage des personnes ayant un diplôme supérieur à Bac+2 - en %

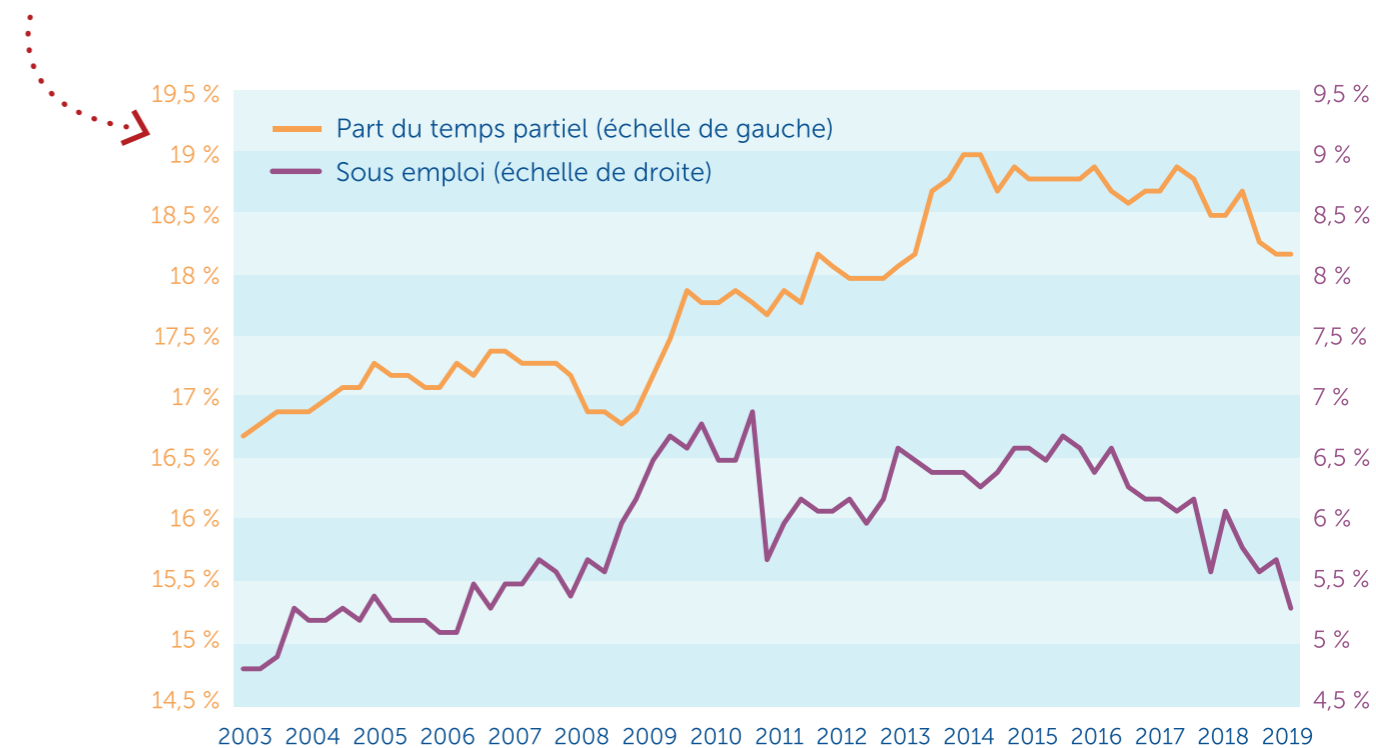


Champ : France métropolitaine
Source : Insee, enquête Emploi - Données corrigées des variations saisonnières

Au global, le taux d'emploi reste stable ce trimestre à son niveau le plus élevé depuis 1980 (66,1 %). Dans le même temps, la qualité de l'emploi continue de s'améliorer : le sous-emploi recule sensiblement ce trimestre (-0,4 point

sur le trimestre et -0,8 point sur l'année) pour se situer à 5,3 % de l'emploi total, alors même que la part du temps partiel dans l'emploi reste stable (18,2 % au 1^{er} trimestre).

Évolutions du temps partiel et du sous-emploi - en % de l'emploi total



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ou plus ayant un emploi
Source : Insee, enquête Emploi - Données corrigées des variations saisonnières

¹² « La vitalité de l'emploi des cadres se confirme », Prévisions Apec 2019, février 2019.
¹³ « Une photographie du marché du travail en 2018 », Insee Première, n°1740, mars 2019.

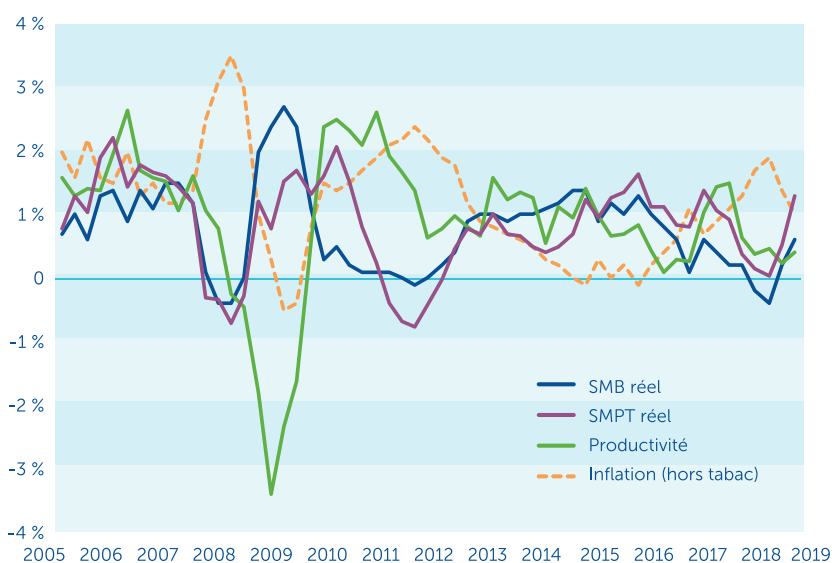
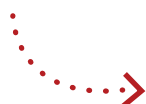
5 La progression des salaires reste modérée

Avec une augmentation de 1,6 % sur un an au 1^{er} trimestre 2019 comme au trimestre précédent, le salaire mensuel de base (SMB) nominal présente une remarquable stabilité sur ces cinq dernières années. Compte tenu de la baisse de l'inflation, le SMB réel progresse de 0,6 %, après +0,2 % au 4^e trimestre 2018, soit un rythme légèrement supérieur aux gains de productivité (+0,4 % ce trimestre). L'indice des prix repart toutefois à la hausse en glissement annuel (+1,3 %, après +1,1 % en mars), un rebond qui, s'il était amené à se poursuivre, pourrait à nouveau peser sur les salaires réels comme c'était le cas en 2018.

Toutefois, au 1^{er} trimestre 2019, le salaire moyen par tête (SMPT), qui inclut notamment les primes et tient compte

de la structure de l'emploi, progresse de 2,3 % sur un an, après +1,9 % au 4^e trimestre 2018. En tenant compte de l'évolution des prix, le SMPT réel accélère alors sensiblement ce trimestre à +1,3 %, contre +0,5 % le trimestre précédent. La forte progression du SMPT sur le début 2019 tient très probablement à l'effet de la prime exceptionnelle dans le cadre de la Loi Mesures d'Urgence Economiques et Sociales (MUES) promulguée le 24 décembre 2018. Cette prime exceptionnelle, versée par les entreprises et exonérée de toutes cotisations sociales jusqu'à 1 000€, a déjà bénéficié à 2 millions de salariés pour un montant total versé d'1 milliard d'euros¹⁴.

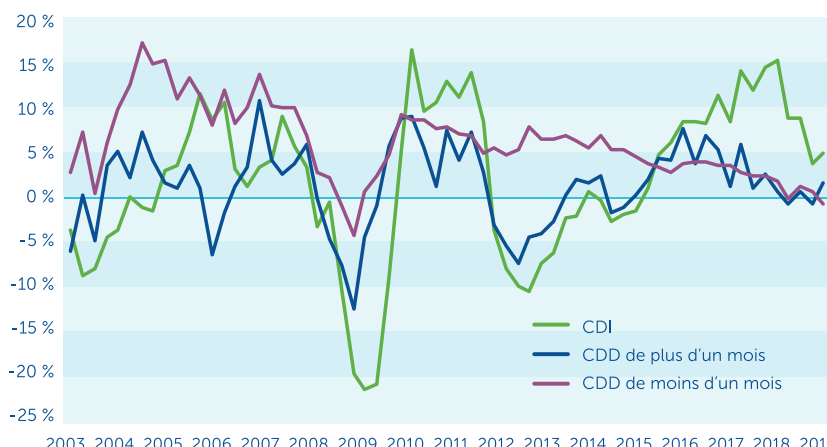
Évolutions du salaire mensuel de base (SMB), du salaire moyen par tête (SMPT) et de la productivité par tête – glissements annuels en %



L'évolution des salaires reste toutefois assez modeste si l'on considère les difficultés de recrutement qui se situent à des niveaux particulièrement élevés. Pour le moment, les recruteurs cherchent peut-être plutôt à attirer les travailleurs *via* l'offre de contrats stables en développant les embauches en CDI, plutôt qu'en augmentant les salaires. Ainsi, au 1^{er} trimestre 2019, les déclarations

préalables à l'embauche (DPAE) en CDI restent dynamiques à +5,0 % sur un an, contre +1,7 % pour les CDD de plus d'un mois et -0,7 % pour les CDD de moins d'un mois. Les embauches en CDI sont plus particulièrement vigoureuses dans le secteur du BTP (+10,0 % sur un an) et dans les entreprises de moins de 20 salariés (+8,1 %).

Évolutions des déclarations d'embauche – glissements annuels en %



14 Note de conjoncture de l'Insee, mars 2019.